



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 106373

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les recommandations exprimées dans le rapport concernant les maisons médicales de garde (MMG). Le rapport préconise de favoriser une filière de prise en charge cohérente de santé publique en donnant intérêt à agir à tous les acteurs, notamment en favorisant les organisations intra hospitalières par l'adaptation du financement des services d'urgence hospitaliers à la filière de prise en charge optimale des patients. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106373

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10531